



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
**DES DEUX RIVES**

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE**  
**SEANCE DU 6 DECEMBRE 2023**

L'an deux mille vingt trois, le six décembre à dix sept heures trente, le Conseil Communautaire légalement convoqué par courrier du 30 novembre 2023, s'est réuni dans la salle du conseil à la Communauté de Communes des Deux Rives à VALENCE D'AGEN sous la présidence de Monsieur Jean-Michel BAYLET, Président de la Communauté de Communes des Deux Rives.

**2023D2-1-2-187**

**OBJET : ACCORD DES 4 PERIMETRES DELIMITES DES ABORDS (PDA)**

**Etalent présents :**

|                              |                                                                                  |
|------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------|
| Commune d'AUVILLAR           | M. RENAUD Olivier<br>M. MONESTES Jean-Michel                                     |
| Commune de BARDIGUES         | M. MARTIN Henri                                                                  |
| Commune de CASTELSAGRAT      | Mme FILLATRE Francine                                                            |
| Commune de CLERMONT SOUBIRAN | M. DEPASSE Guy                                                                   |
| Commune de DONZAC            | M. TERRENNE Jean-Paul<br>Mme GAILLARD Elisabeth                                  |
| Commune de DUNES             | M. ALARY Alain (a donné pouvoir à Lina BOUVIER)<br>Mme BOUVIER Lina              |
| Commune d'ESPALAIS           | M. PINCEMIN Bernard (en remplacement de M. MOLLE Marcell)                        |
| Commune de GASQUES           | M. MERIEL Guy                                                                    |
| Commune de GOLFECH           | M. Pascal BENOIT (a donné pouvoir à P. CHARPENTIER)<br>Mme CHARPENTIER Pierrette |
| Commune de GOUDOURVILLE      | M. BARROS Gérard<br>M. BOUYAT Daniel                                             |
| Commune de GRAYSSAS          | Mme CLUCHIER Marie Christine                                                     |
| Commune de LAMAGISTERE       | M. DOUSSON Bruno<br>Mme VRECH Régine                                             |
| Commune de LE PIN            | M. RATTO Stéphan                                                                 |
| Commune de MALAUSE           | Mme MAERTEN Marie Bernard<br>M. MARTINAT Emmanuel                                |

2, RUE DU GÉNÉRAL VIDALOT 82403 VALENCE D'AGEN CEDEX

Tél. : 05.63.29.92.00 – Fax : 05.63.29.92.01

Site : <http://www.cc-deuxrives.fr>

Email : [info@cc-deuxrives.fr](mailto:info@cc-deuxrives.fr)

|                                  |                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
|----------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Commune de MANSONVILLE           | Mme GUIZOT Danielle (en remplacement de BERTHET Christian)                                                                                                                                                                                                                                  |
| Commune de MERLES                | M. SERGAS Serge                                                                                                                                                                                                                                                                             |
| Commune de MONTJOI               | M. EURGAL Christian                                                                                                                                                                                                                                                                         |
| Commune de PERVILLE              | M. DELFARIEL Eric                                                                                                                                                                                                                                                                           |
| Commune de POMMEVIC              | M. DELACHOUX Jean Paul                                                                                                                                                                                                                                                                      |
| Commune de SAINT ANTOINE         | M. DUPUY Jean                                                                                                                                                                                                                                                                               |
| Commune de SAINT CIRICE          | M. BENVENUTO Raymond                                                                                                                                                                                                                                                                        |
| Commune de SAINT CLAIR           | M. BONGIOVANNI Gérard                                                                                                                                                                                                                                                                       |
| Commune de SAINT LOUP            | M. REBEL Stéphane                                                                                                                                                                                                                                                                           |
| Commune de SAINT MICHEL          | M. DUPOUY Joël                                                                                                                                                                                                                                                                              |
| Commune de SAINT PAUL D'ESPIS    | M. MARCHIOL Lido                                                                                                                                                                                                                                                                            |
| Commune de ST VINCENT LESPINASSE | M. BOYER Serge                                                                                                                                                                                                                                                                              |
| Commune de SISTELS               | M. BOISSEAU Christophe                                                                                                                                                                                                                                                                      |
| Commune de VALENCE D'AGEN        | M. BAYLET Jean Michel<br>M. GROUSSOU Bernard<br>Mme LAROUSSINIE Francine<br>Mme LECORRE Christiane<br>M. LOPES Ernest (a donné pouvoir à D. ZANIN)<br>Mme PERE Catherine a (donné pouvoir à C. LECORRE)<br>M. ZANIN Daniel<br>Mme HOHOL Elisabeth<br>Mr ZMUDA Patrick<br>Mme FURLAN Josiane |

Absents excusés :

|                           |                                     |
|---------------------------|-------------------------------------|
| Commune de VALENCE D'AGEN | M. GIL Philippe<br>Mme BRU Laetitia |
|---------------------------|-------------------------------------|

Assistaient à la réunion :

|                                              |                                                       |
|----------------------------------------------|-------------------------------------------------------|
| M. BRAJOUX Pascal<br>Mme DABERNAT Chrystelle | Directeur Général des Services<br>Attaché Territorial |
|----------------------------------------------|-------------------------------------------------------|

Madame Marie-Christine CLUCHIER a été désignée Secrétaire de séance.

**2023D2-1-2-187**

**OBJET : ACCORD DES 4 PERIMETRES DELIMITES DES ABORDS (PDA)**

- VU le code du patrimoine et notamment les articles L 621-31 et R 621-93 ;
- VU la délibération n° 2022-D2-1-2-197 du 5 décembre 2022 arrêtant le projet de PLUI-H et donnant un avis favorable sur les projets de PDA ;
- VU l'arrêté n° 23URB-2-1-2-01 du 5 juin 2023 de mise à enquête publique unique du projet de Plan Local d'Urbanisme Intercommunal valant Programme Local de l'Habitat (PLUI-H) de la Communauté de Communes des Deux Rives, des 4 Périmètres Délimités des Abords (PDA) et de l'abrogation de 9 cartes communales, qui s'est déroulée du 27 juin 2023 au 8 août 2023 ;
- VU les observations et propositions du public recueillies durant l'enquête publique ;
- VU le rapport et les conclusions de la Commission d'Enquête en date du 7 septembre 2023 ;
- VU le dossier relatif aux 4 PDA joint à la présente délibération ;
- VU l'accord de l'Architecte des Bâtiments de France en date du 30 novembre 2023 sur les 4 PDA ;
- VU la lettre du Préfet de Tarn-et-Garonne en date du 1<sup>er</sup> décembre 2023 sollicitant l'accord de l'autorité compétente en matière de Plan Local d'Urbanisme, de document d'urbanisme en tenant lieu ou de carte communale, sur le projet de PDA.

Les communes de Donzac pour le clocher de l'église Saint-Barthélémy, Goudourville pour le château et l'église Saint-Julien, Pommevic pour l'église Saint-Denis et Valence d'Agen pour les 2 lavoirs situés rue Saint-Bernard et Allées des Fontaines et le monument aux morts, ont souhaité mettre en place un Périmètre Délimité des Abords, conjointement à la prescription du PLUI-H, en concertation avec l'Architecte des Bâtiments de France.

Le dossier soumis à l'enquête publique et les résultats de l'enquête publique ne justifient pas de modification des projets de PDA.

Par conséquent, conformément à l'article R 621-93 du code du patrimoine, le Préfet sollicite l'accord de l'autorité compétente en matière de Plan Local d'Urbanisme, de document d'urbanisme en tenant lieu ou de carte communale sur le projet de PDA.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Président de la Communauté de Communes des Deux Rives ;

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Après en avoir délibéré

## DECIDE

- de donner son accord aux 4 Périmètres Délimités des Abords sur les communes de Donzac, Goudourville, Pommevic et Valence d'Agen,

-d'autoriser le Président ou son représentant à signer tout document se rapportant à l'exécution de la présente.

La présente délibération est affichée pendant un mois au siège de la CC2R et dans les mairies des 4 communes membres concernées. Elle sera à disposition du public au siège de la CC2R, publiée sur le site internet de la communauté de communes et au recueil des actes administratifs.

Fait à Valence d'Agen, le 6 décembre 2023

Au registre sont les signatures  
Pour extrait conforme

A Valence d'Agen, le 7 décembre 2023

La secrétaire de séance  
Madame le Maire de GRAYSSAS

Le Président de la Communauté de  
Communes des Deux Rives



Marie-Christine CLUCHIER



Jean-Michel BAYLET